

CHARGÉ PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

OBJECTIFS

- ✓ Accompagner et conseiller le chef d'entreprise dans la définition, la mise en place et le suivi d'une politique de prévention des risques professionnels
- ✓ Donner un avis sur l'organisation et les conditions de travail
- ✓ Assister l'employeur dans l'application des textes réglementaires
- ✓ Analyser les accidents de travail et les maladies professionnelles et tenir à jour les tableaux de bord
- ✓ Mettre en place des outils d'accueil des nouveaux salariés
- ✓ Animer des actions de sensibilisation à la prévention des risques professionnels
- ✓ Proposer un plan de formations
- ✓ Collaborer avec les professionnels de la santé et de la sécurité au travail (service de santé au travail, DIECCTE, inspection du travail, etc.)

PROGRAMME

Phase 1 : Diagnostiquer

- ✓ Evaluer les conditions de travail et le respect des prescriptions.
- ✓ Elaborer ou mettre à jour le document unique.
- ✓ Définir et impulser les actions à mettre en œuvre en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

Phase 2 : Mettre en place votre plan d'actions santé, sécurité au travail

- ✓ Valider le plan d'actions.
- ✓ Accompagner le référent interne.
- ✓ Élaborer des procédures liées à la prévention des risques professionnels.
- ✓ Mettre en place un suivi du plan annuel de prévention, des rapports et statistiques relatifs à l'hygiène et à la sécurité.

Phase 3 : Accompagner et suivre le plan d'actions sur le long terme

- ✓ Effectuer la veille technique et réglementaire en matière de sécurité et de santé au travail.
- ✓ Communiquer et informer l'ensemble des acteurs de l'entreprise.
- ✓ Animer le réseau hygiène et sécurité.

CIBLE	DUREE	TARIF
Entreprise entrant dans une démarche d'évaluation des risques professionnels	En fonction de la visite sur site(s)	Nous contacter